



Extrait du registre des délibérations Conseil Communautaire Séance du 12 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 12 avril à 19 heures,
le Conseil communautaire de la Communauté de communes « Cœur d'Yvelines »
s'est réuni Centre Municipal des Loisirs, Place Nickenich à Montfort-l'Amaury
après convocation légale.
sous la Présidence de Monsieur Hervé PLANCHENAULT, Président.

Etaient présents :

Laurence BACLE - Elodie BIOU – Toine BOURRAT - Patricia CHARTON - Jacques
CHAUMETTE - Marie-Christine CHAVILLON - Annie CONNETABLE – Claude COPPIN –
Grégoire CORBY – Agnès CORDONNIER - Corinne DESAUW – Régine FRANCOIS – Laurent
GISQUET (à partir du point 23-011) – Nadine GOHARD - Annie GONTHIER – Olivier
GOUPILLON - Bertrand HAUET - Yves LAMBERT - Christine LE BORGNE - Françoise
LENARD – Michel LOMMIS - Christian LORINQUER - Laurent LOUESDON – Sophie
MAIRESSE - Félicien MARGUERETTAZ – Pascal MARTEAU – Magali MEJEAN - Christiane
METREAU – François MOUTOT – Dominique NICCO - Raphaël NIVOIT - Hervé
PLANCHENAULT - Denise PLANCHON – Benoit POUYET – Michel RECOUSSINES - Yves
REVEL – Yan ROBERT - Michel ROUX - Elisabeth SANDJIVY – Didier SAUSSAY

Etaient absents, excusés et représentés

Sylvain DURAND	a donné pouvoir à	Bertrand HAUET
Annick PANDOLFI	a donné pouvoir à	Sophie MAIRESSE
Nadine VILLEVALOIS	a donné pouvoir à	Agnès CORDONNIER
Philippe EMMANUEL	a donné pouvoir à	Yves REVEL
Céline MORAIN	a donné pouvoir à	Félicien MARGUERETTAZ
Françoise CHANCEL	a donné pouvoir à	Elisabeth SANDJIVY
Patrick LEMAITRE	a donné pouvoir à	Christiane METREAU
Emmanuelle COEURET	a donné pouvoir à	Benoit POUYET
Dominique CHESNEAU	a donné pouvoir à	Michel RECOUSSINES
Michel NOBLET	a donné pouvoir à	Nadine GOHARD

Secrétaire de séance : Denise PLANCHON

Membres en exercice : 58 titulaires + 21 suppléants

Au point 23-010

Présents : 39 Pouvoirs : 10 Votants : 49

Du point 23-011 au point 23-024

Présents : 40 Pouvoirs : 10 Votants : 50

23-013 Approbation du compte administratif 2022 pour la ZA du Petit Mont à Thoiry

Bertrand Hauet, Vice-président délégué aux finances, présente le projet de délibération relatif au compte administratif du budget annexe de la Communauté de Communes pour l'exercice 2022.

Après adoption du compte de gestion établi par le comptable public, il convient d'approuver le compte administratif, établi par la Communauté de Communes et qui arrête les comptes de l'année.

Le compte administratif présenté pour l'année 2022 est en tous points conforme au compte de gestion de la trésorerie.

RESULTATS 2022 - COMPTE ADMINISTRATIF			
	Réalisation		Restes à réaliser
	Fonctionnement	Investissement	
Recettes de l'exercice	233 110,00 €	110 880,00 €	- €
Dépenses de l'exercice	112 490,00 €	110 880,00 €	- €
	=	=	
<i>Résultat de l'exercice 2021</i>			
Excédent	120 620,00 €		
déficit		- €	- €
	=	=	
<i>Reports de l'exercice 2020</i>			
Excédent	19 811,26 €		
Déficit		- 1 171 854,29 €	
	=	=	=
Résultat global			
Excédent Global	140 431,26 €		
Déficit Global		- 1 171 854,29 €	- €
Global			
Déficit	-		1 031 423,03 €

- Vu le CGCT,
- Vu le budget annexe primitif 2022,
- Entendu l'exposé du Rapporteur,

Réuni sous la présidence de M Bertrand Hauet élu par les membres du Conseil communautaire présents, afin de délibérer sur le compte administratif 2022 du budget annexe de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines dressé par Monsieur Hervé Planchenault, Président, qui s'est retiré au moment du vote ;

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité,

Article unique : APPROUVE le compte administratif 2022 du budget annexe de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines, lequel présente les résultats suivants :

Auteuil-le-Roi
 Autouillet
 Bazoches-sur-Guyonne
 Behoust
 Beynes
 Boissy-sans-Avoir
 Flexanville
 Galluis
 Gambais
 Garancières
 Goupillières
 Grosrouvre
 Jouars-Pontchartrain
 La Queue-Lez-Yvelines
 Le Tremblay-sur-Mauldre
 Les Mesnuls
 Marcq
 Mareil-le-Guyon
 Méré
 Millemont
 Montfort-L'Amaury
 Neauphle-le-Château
 Neauphle-le-Vieux
 St-Germain-de-la-Grange
 Saint-Rémy-L'honoré
 Saulx-Marchais
 Thiverval-Grignon
 Thoiry
 Vicq
 Villiers-le-Mahieu
 Villiers-Saint-Frédéric

RESULTATS 2022 - COMPTE ADMINISTRATIF

	Réalisation		Restes à réaliser
	Fonctionnement	Investissement	
Recettes de l'exercice	233 110,00 €	110 880,00 €	- €
Dépenses de l'exercice	112 490,00 €	110 880,00 €	- €
	=	=	
<i>Résultat de l'exercice 2021</i>			
Excédent	120 620,00 €		
déficit		- €	- €
<i>Reports de l'exercice 2020</i>			
	+	+	
Excédent	19 811,26 €		
Déficit		- 1 171 854,29 €	
<i>Résultat global</i>			
	=	=	=
Excédent Global	140 431,26 €		
Déficit Global		- 1 171 854,29 €	- €
Global			
Déficit	-		1 031 423,03 €



Le 14 avril 2023

Le Président,

Hervé PLANCHENAUT

